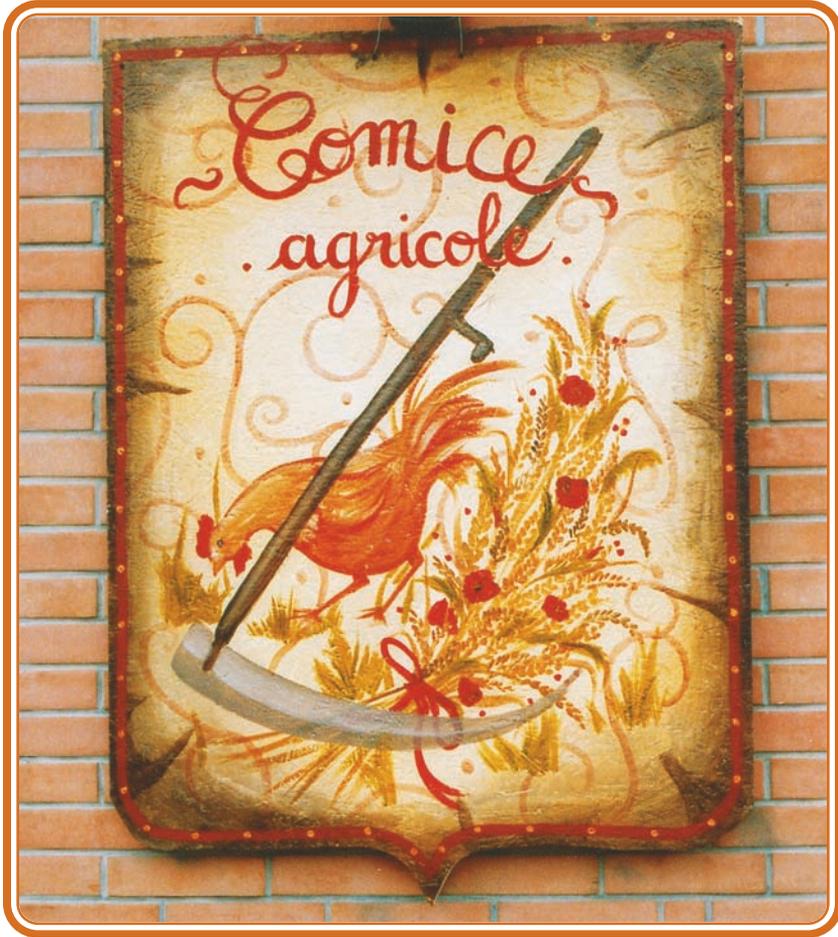




SAINT-PÈRE

S U R L O I R E

A stylized graphic below the text 'SAINT-PÈRE' shows a green field with a blue river flowing through it. In the background, there are several small, colorful houses in shades of red, yellow, and white.

ANNÉE 2008

BULLETIN MUNICIPAL N° 14

SOMMAIRE

Les Vœux du Conseil	<i>Page de couverture</i>	2
Le calendrier des Fêtes	<i>Page de couverture</i>	3
Le mot du Maire		1
Budget prévisionnel		2
Les Finances locales		3
Vers une station nouvelle	4 à 5	
Infos pratiques		6
Travaux 2007		7
La Vie Associative	8 à 15	
L'école	16 à 17	
La bibliothèque		18
Comice Agricole 2007		19
Fleurissement		20

LES VŒUX DU CONSEIL

*Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal
vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2008.*

Le mot du Maire

Réflexions !

Voici venu le temps des réflexions.

Il y a celles au-delà du temps présent, celles qui filent vers le couchant et qu'il convient désormais d'accepter avec lucidité et courage.

Il y a celles en deçà du temps présent, celles qui prennent la forme d'un immense jeu de patience, fait de souvenirs à assembler mais jamais terminé pour cause de mémoire défaillante.

Avec quelques-uns encore, je suis de ceux nés dans les années trente, si près d'une guerre à peine terminée dont ne nous parlaient pas nos pères échappés à la grande faucheuse, et si près d'une autre guerre qui viendrait jusque dans notre village.

Tout commençait par l'école : sarraus noirs pour les garçons, blouses en vichy bleu et blanc pour les filles, la classe unique, le poêle au centre que les élèves de service avaient allumé et approvisionnaient, les sabots d'hiver - même la fille de l'institutrice - l'étude en été et les goûters sous les tilleuls, le "Dumas", les majuscules, la cigale et la fourmi, l'vent frivolan ...

Avant que ne flotte la croix gammée dans les villes, nous avions appris la Marseillaise et nous nous levions quand le maire, Monsieur Dezéruault, s'aventurait dans la classe.

Nous allions connaître l'exode, les stukas et les bottes, puis les forteresses volantes et les maisons éventrées, mais dans l'aube de la liberté le drapeau retrouvé. Et parlant de la France, le poète pouvait écrire :

Celui qui croyait au ciel,
Celui qui n'y croyait pas,
Mais tous deux étaient fidèles,
Des lèvres, du cœur, des bras,
Et tous deux disaient qu'elle
Vive, et qui vivra verra,
Quand les blés sont sous la grêle,
Fou qui fait le délicat,
Fou qui pense à ses querelles,
Au cœur du commun combat ...

et plus loin,

Pour avoir été très jeune, un admirateur d'un Homme qui avait "une certaine idée de la France" mais dont les livres d'histoire tairont bientôt le nom, j'ai trouvé dès 1965 une poignée de fidèles qui avait également une certaine idée de la commune. Une longue et passionnante aventure commençait !

Les habitants de Saint-Père-sur-Loire m'ont fait l'insigne honneur d'être pendant des dizaines d'années leur premier magistrat et de m'avoir permis, parmi tous les maires qui se sont succédés dans cette commune depuis le 20 septembre 1792 d'accomplir le plus long mandat.

Cette fierté je la dois à tous ceux qui au travers des conseils municipaux successifs, m'ont fait confiance, ont osé avec moi, m'ont aidé et soutenu dans les moments difficiles et ce, depuis 1971 lorsque nous avons conquis une commune sans ambition, rongée par la politique.

Ne vous attendez pas à ce que j'étaie la liste de ce qui a été réalisé pour vous au quotidien et pour l'école, vous n'y trouveriez d'ailleurs pas de dépenses de prestige, ni d'investissements inutiles. Nous avons choisi le concret et le durable, à la mesure des moyens de Saint-Père.

A la réflexion, mes jeunes années m'ont rendu intolérables le gaspillage, le travail bâclé, la paresse, la délation, l'absence de civisme.

C'est vrai, j'appartiens à une génération qui éteint la lumière en passant d'une pièce dans l'autre, qui aime le drapeau tricolore, désormais relégué de nos écrans au profit d'emblèmes périmés venus d'ailleurs, qui se souvient des dénonciations au temps de l'occupation, et qui s'est constamment souvenu de ces vers d'Alfred de Vigny : " Fais énergiquement ta longue et courte tâche. Dans la voie où le sort a voulu t'appeler ..."

Le suffrage universel investit le Maire d'une mission aux multiples facettes dont la dernière sera pour moi de peser pour que les prochaines élections donnent à notre commune une assemblée largement élue pour écrire, dans une voie exempte d'affrontement politique, une nouvelle page de la vie de Saint-Père-sur-Loire.

Mais avec les élections, voici venu le temps des trahisons, des compromissions, des rancoeurs, voici venu le temps des aigris, des revanchards, des profiteurs à la mémoire courte.

Sachez que j'ai pu mesurer au fil des années l'engagement de ceux qui ont toujours été à mes côtés, leur fidélité, leur honnêteté, leur dévouement.

Vous saurez les reconnaître le moment venu, je m'y emploierai.

Jean BIDAULT





Le compte administratif 2006 de la commune a fait apparaître un excédent de fonctionnement de 243 051,91 €, lequel a permis d'affecter 150 000,00 € au budget d'investissement 2007.

Ce budget d'investissement, d'un montant de 1 045 076,67 € a permis de concrétiser, outre la réalisation et l'équipement du nouveau bâtiment "Restaurant scolaire - Garderie", les réalisations, travaux d'entretien et achats suivants :

- Achat de logiciel SEGILOG + numérisation du cadastre : 2 432,94 €
- Achat de matériel incendie (G / R.S.) 1 675,72 €
- Publicités pour enquêtes publiques : 2 446,01 €
- Achat d'outillage et de matériel technique : 6 618,96 €
- Achat de siège pneumatique pour tracteur : 889,11 €
- Achat d'un micro - ordinateur : 853,81 €
- Acquisition de livres de bibliothèque : 1 396,14 €
- Goudronnage du préau de l'école : 1 588,53 €
- Divers travaux de voirie (R. de Sologne, R. de

Savoie, Chemin de Plaisance) + signalisations diverses : 52 206,45 €

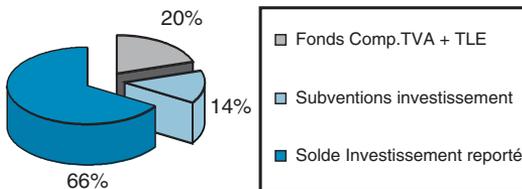
- Aménagement du Vieux Bourg : 8 173,88 €
- Entretien éclairage public + contrôleur feux Mairie : 16 277,67 €
- Achat de mobilier pour la Garderie et le Restaurant scolaire : 24 961,22 €
- Achat d'équipements divers pour la Garderie et le Rest. Scolaire : 76 096,09 €

Dans le domaine des subventions et autres charges de gestion courante, 99 607,29 € ont été accordés en 2007 avec notamment :

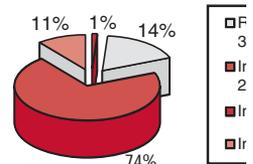
- 21 265 € au S.D.I.S. (Service départemental Incendie et Secours)
- 4 000 € au C.C.A.S. (Action Sociale Communale)
- 3 500 € à l'école (Classe de découverte)
- Plus de 12 300 € aux différentes associations locales et communales.

Enfin, les taux d'imposition des quatre taxes locales, actualisés par le Conseil Municipal en 2006, n'ont pas été changés.

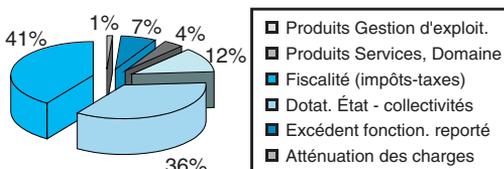
Recettes investissement



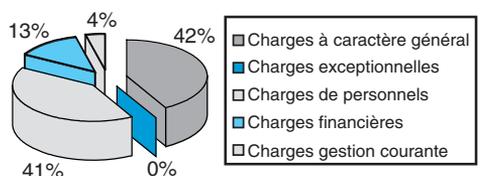
Dépenses invest



Recettes fonctionnement

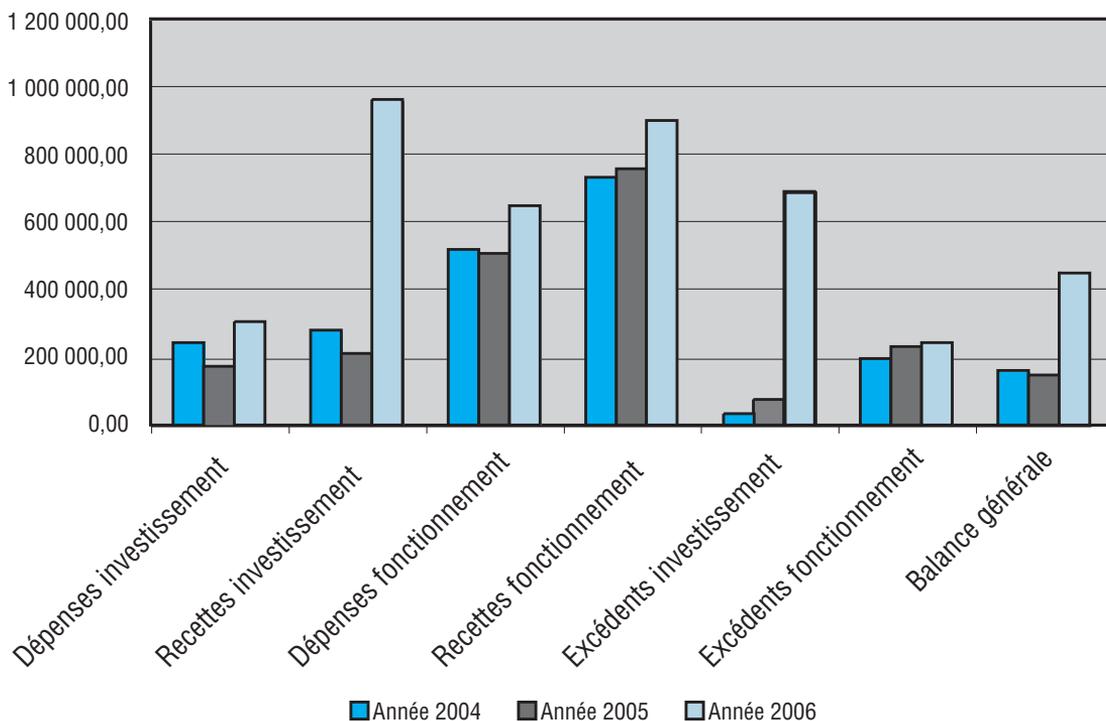


Dépenses fonctionnement





BUDGETS	2004	2005	2006
Dépenses investissement	248020,31	173725,39	272666,52
Recettes investissement	267470,73	231635,14	966535,19
Dépenses fonctionnement	541398,58	527383,88	640693,44
Recettes fonctionnement	748648,98	762153,19	883745,35
Excédent investissement	19450,42	57909,75	693868,67
Excédent fonctionnement	207250,40	234769,31	243051,91
Balance générale	187 799,98	176 859,56	450 816,76





Vers une station nouvelle ...

Une fois par an, vous vous souvenez que votre habitation est raccordée au réseau communal d'assainissement quand vous parvient la redevance de déversement.

Le reste du temps, vous ignorez ce que deviennent eaux de toilettes, eau d'évier, eaux de lessives ... Pourtant il y a des gens qui, discrètement, s'occupent de vos déchets, en surveillent leur acheminement, leur traitement et leur dispersion. Ce sont les employés communaux successifs qui, depuis 1975, vous apportent un confort que vous envieient ceux qui dépendent d'une fosse sceptique, laquelle n'est pas toujours une promesse de tranquillité.

La commune a réalisé en 1974 un projet ambitieux voire audacieux : doter en une seule tranche toute la partie agglomérée d'un réseau d'assainissement séparatif, c'est-à-dire indépendant des eaux pluviales, en amiante ciment de 150 mm de diamètre et de 5000 mètres de longueur ainsi qu'une station d'épuration de 2000 équivalents habitants (EH).

En raison de la très faible pente générale de la commune (0,50 m / 1000 m), les eaux brutes (eaux-vannes) circulent gravitairement avec une pente de 3 mm/m, mais pour parvenir jusqu'à la station, par exemple depuis les Hauts de l'Isle, elles sont "relevées" par des pompes en trois endroits distants d'environ 500 m : Bricomarché, Passage à niveau, Cimetière. Parvenues à la station d'épuration, elles sont amenées, toujours par des pompes, dans le bassin d'aération.

Au centre de ce dernier, un groupe électrique moto - réducteur de 20 HP qui entraîne une turbine à aubes tournant à 500 tours/mn opère un puissant brassage des eaux-vannes. La forme tronconique du bassin et le profil des aubes de la turbine empêchent toute sédimentation. Ce brassage, en provoquant une aération énergique de la masse liquide, occasionne un développement intense de la vie microbienne aérobique qui consomme les matières organiques. Cette vie microbienne est si forte qu'elle engendre une élé-

vation de la température et que le bassin ne gèle jamais, même pendant les plus grands froids (1985).

En fin de phase d'aération - et je simplifie - les eaux du bassin ont désormais l'aspect d'un liquide homogène marron clair ; elles sont acheminées périodiquement (minuteries) vers le clarificateur. Les matières en suspension sont devenues des boues oxydées, inodores, sans fermentation ultérieure quand le processus fonctionne bien ; elles se déposent au fond du clarificateur. Là, une décantation naturelle se produit. Les eaux clarifiées sont alors évacuées par canalisations souterraines, fossés busés, rivières (Bonnée) jusqu'à la Loire alors que les boues qui se sont déposées - on les laisse se concentrer suffisamment - peuvent dorénavant être épandues sur des parcelles agricoles selon un plan d'épandage rigoureux (périodicité, volume, surface ...)

Après plus de 30 années de fonctionnement, si le réseau enterré examiné récemment par caméra est dans un état très satisfaisant (quelques emboîtements seront à réparer sans ouvrir la chaussée), la station d'épuration présente des signes de vieillissement au niveau du génie civil et au niveau des rejets la situation se gâte.

En effet, les eaux clarifiées, tout en présentant un aspect limpide, sont chargées en azote et en phosphore et ne sont plus, de loin, conformes aux normes.

La nouvelle station, toujours de 2 000 Equivalents Habitants (EH), sera construite sur le site actuel avec un impératif : l'ancienne station d'épuration devra fonctionner pendant la construction de la nouvelle, d'où un premier besoin de surface supplémentaire.

Il existera toujours un bassin d'aération ainsi qu'un clarificateur mais les boues issues du clarificateur seront épandues dans les bassins drainés constitués de matériaux très poreux et plantés en roseaux (procédé allemand) sur le site même de la station d'épuration. En fin de vie, les roseaux sont épandus avec un matériel spécial sur des parcelles agricoles. Il n'y a pas de craintes de repousses.



La perméabilité du substrat assure la déshydratation des boues dont ces roseaux se nourriront pour se développer et créer une masse végétale très importante. Quatre bassins seront nécessaires autour desquels il conviendra d'aménager des allées pour les curages périodiques (tous les 4, 5 ans). D'où un deuxième besoin de surface supplémentaire à l'extrémité ouest de la station d'épuration (petite zone boisée) évalué à 2000 m² au total.

Dès 2005, une rencontre avec le propriétaire de la parcelle convoitée puis des courriers successifs se sont heurtés à une intransigeante farouche de ce dernier, nous privant d'envisager une acquisition amiable.

Seule solution : l'expropriation et sa procédure d'accompagnement : annonce légale, enquête publique, commissaire enquêteur dont le rapport permet au Préfet d'évaluer le bien-fondé de cette acquisition avant de déclarer cette opération d'utilité publique (DUP).

Actuellement, en décembre 2007, débutera la procédure judiciaire préalable à la prise de possession. Une année aura été affectée à cette expropriation retardant d'autant la remise aux

normes de la station d'épuration. La valeur du terrain exproprié ne dépassera pas 1100 euros.

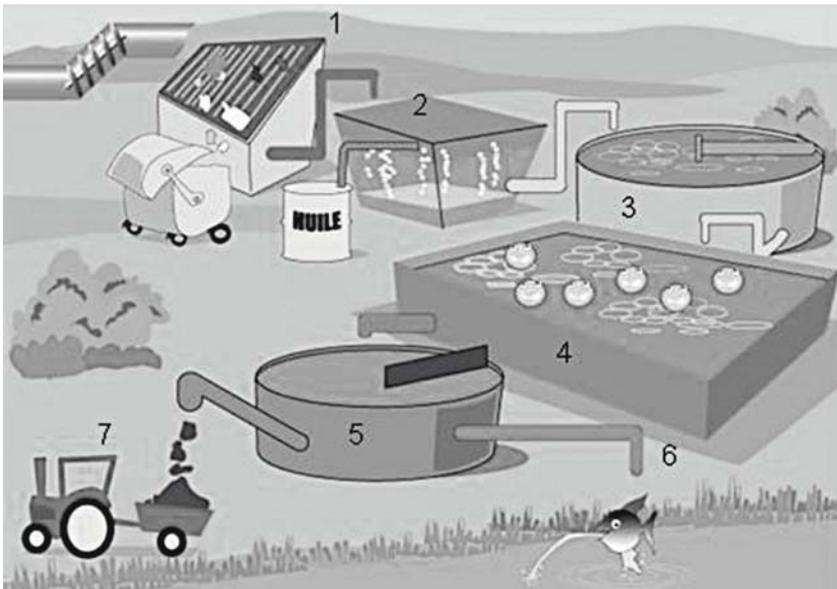
L'année 2008 sera consacrée à l'évaluation du coût de cette réhabilitation, à son financement (commune, subventions diverses, emprunts), à l'appel d'offres, à la procédure des marchés publics et à l'ordre de service préalable au lancement des travaux.

Le phasage des travaux pourrait être le suivant :

- Terrassement du clarificateur et comblement de la mare de l'espace boisé,
- Construction du clarificateur et de deux lits de roseaux,
- Raccordement du nouveau clarificateur à la place de l'ancien et démolition de celui-ci,
- Construction du nouveau bassin d'aération,
- Démolition de l'ancien bassin d'aération et construction des deux derniers lits de roseaux.

Ce projet a été confié au Cabinet I R H Environnement, maître d'œuvre qui nous apporte un accompagnement et un suivi constant.

Jean BIDAULT





La Mairie à votre service

Secrétariat de mairie : (Horaires d'ouverture)

Lundi : 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 18 h 00
 Mardi : 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 18 h 00
 Mercredi : : 14 h 00 - 18 h 00
 Jeudi : 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 18 h 00
 Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 18 h 00

Bibliothèque municipale : (Horaires d'ouverture)

Lundi : 15 h 00 à 17 h 00
 Mercredi : 15 h 00 à 17 h 00

Saint-Père-sur-Loire (déchets verts)

(Horaires d'ouverture)

Lundi : 10 h 00 à 12 h 00
 Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Sully-sur-Loire : Déchetterie

Mardi : 9 h 00 - 13 h 00 - 13 h 30 - 16 h 00
 Mercredi : 9 h 00 - 13 h 00 - 13 h 30 - 17 h 00
 Jeudi : : 14 h 00 - 17 h 00
 Vendredi : 9 h 00 - 13 h 00 - 13 h 30 - 17 h 00
 Samedi : 9 h 00 - 13 h 00 - 13 h 30 - 17 h 00

Vente de tickets de cantine et de garderie : (Horaires d'ouverture)

Mardi : 14 h 00 - 17 h 30
 Jeudi : 9 h 00 - 12 h 00 16 h 00 - 17 h 30

Associations de SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE

Titre	Président (e)	Téléphone
ÉDUCATION CANINE	: MERCIER Francis	06 09 16 73 38
L'AMICALE	: FOULON Patrick	02 38 36 52 22
CLUB DE L'AMITIÉ	: THIBAUT Liliane	02 38 36 37 67
Association MULTI-SPORTS	: BERRUE Didier	02 38 36 58 03
Club JOIE FORME & SANTÉ	: MONNIER Jacqueline	02 38 36 36 19
COMITÉ DES FÊTES	: BAILLY Dominique	02 38 36 53 10
LA GUINGUETTE	: BAILLY Gilbert	02 38 36 28 10
DE FIL EN AIGUILLE	: HUET Bernadette	02 38 94 56 15

— TARIF DE LOCATION SALLE POLYVALENTE —

Durées d'utilisation	Société ou Personne de la commune	Société ou Personne hors de la commune
• de 11h à 19 h	80 €	120 €
• de 19 h à 3 h du matin	120 €	200 €
• Manifestation de courte durée (Vin d'Honneur, Réception, ...)	Été : 50 € Hiver : 80 €	Été : 50 € Hiver : 80 €

(Tarifs arrêtés au 01/02/05) - Chèque de caution (à déposer au moment de la réservation) : 380 €

A ajouter suivant utilisation : Chauffage : 70€ – Cuisine : 70€



**Achèvement des
travaux
de la Garderie et du
Restaurant scolaire**

**INAUGURATION
du Restaurant Scolaire**



Aménagement du "Vieux bourg"





Club de l'Amitié

L'année 2007 a débuté le 21 janvier par l'Assemblée Générale. Ensuite, nous avons enchaîné nos différentes activités du jeudi après-midi : belote, scrabble ou tarots.

En février, après-midi de divertissements avec crêpes.

En mai, repas de la Fête des Mères.

Le 15 août, repas "champêtre" pris à la salle polyvalente pour cause de mauvais temps.

Nous terminons nos agapes 2007 par le repas de Noël du 16 décembre 2007.

Pour renflouer nos finances, nous avons organisé :

- 3 lotos : mission remplie pour les trois, particulièrement celui du 18 novembre 2007.
- 4 concours de belote : les membres du club sont très demandeurs.

Cette année, nous n'avons pas prévu de voyage hors de l'Hexagone ; pour compenser, nous avons fait quelques sorties d'une journée :

- A Paris, le 20 mars, avec visite du cimetière du Père Lachaise ;
- Le 1^{er} avril, nous sommes allés applaudir Marthe Villalonga dans "*Elle nous enterrera tous*" ;
- le 4 juin, journée à Bourges ;
- le 18 septembre, découverte du lac des Settons dans le Morvan ;
- le 23 octobre, spectacle "*Holiday on Ice*" au Zénith d'Orléans.

Mais les Anciens ne font pas que se distraire, ils travaillent aussi : ils sont allés au Collège à Châteauneuf-sur-Loire pour une session informatique, du 7 mars au 11 avril. Et depuis le 18 octobre, 15 membres participent aux "*Ateliers Mémoire*" chaque lundi après-midi, et ce jusqu'à mi-janvier 2008.



A l'année prochaine pour la suite de nos aventures ! ...

Liliane THIBAUT



ENVIE DE BOUGER !

Venez nous rejoindre sans plus tarder pour la pratique régulière d'une activité physique.

Notre club propose trois séances hebdomadaires de gymnastique à la Salle Polyvalente :

- mardi, de 10 h à 11 h
- jeudi, de 10 h à 11 h (gymnastique douce)
- vendredi, de 18 h 15 à 19 h 15

Ces cours, animés par Edwige - Animatrice de Loisirs Sportifs diplômée E.P.M.M. - s'inscrivent dans une démarche qui respecte le rythme de chacun. Ils répondent à des besoins croissants de santé et de bien-être, de plaisir et de convivialité.

Renforcement musculaire, équilibre, coordination, étirements sont les garants de l'amélioration de la condition physique.

N'hésitez plus : venez découvrir une séance gratuitement !

Les tapis et le matériel (Elastibands, ballons, bâtons, bandes lestées, ...) sont mis à disposition par le club.

Inscription possible toute l'année pour 1, 2 ou 3 cours.

Activité supplémentaire : un départ de randonnée pédestre a lieu tous les mercredis après-midi : rendez-vous à 14 heures, devant la salle polyvalente.

Renseignements : Jacqueline MONNIER
Tél. 02 38 36 36 19

De Fil en Aiguille...

Pour la septième année consécutive, l'association a repris ses activités chaque mardi après-midi, au local du club de l'Amitié, rue des Écoles, de 13 h 30 à 16 h 30.

Bernadette HUET, la dévouée présidente, dispense ses conseils éclairés à 7 cousettes assidues, qui réalisent différents travaux de couture : coupe, assemblage, retouche,

décoration, ...dans une ambiance chaleureuse et de grande convivialité.

Aussi n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe, en vous adressant à :

Mme Bernadette HUET - 02 38 94 56 15
ou en les rejoignant le mardi après-midi, dans la salle du club.



Amitiés, Millésime, Solidarité ...

Aviron, Monoski, Surf, ...

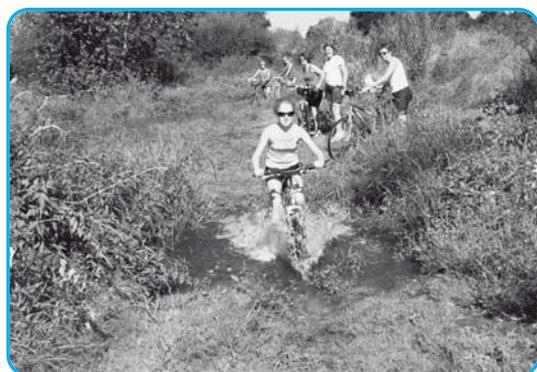
Comment résumer en quelques mots notre association, au panel d'activités élargi ?...

La tâche est bien ardue ...

Si les activités sportives abordées à l'A.M.S. sont aussi diverses que nouvelles, alternatives plaisantes et complémentaires au sport compétitif, nos quelques champions de course à pied vous diront qu'il y est également possible de s'y préparer pour figurer en



en moyenne, outre les week-ends et autres semaines à thèmes, le calendrier des "sept à soixante-dix-sept ans" n'est pas mal fourni non plus...



Si nos entraînements réguliers projettent de faire progresser petits et grands dans une discipline particulière (course à pied, tennis de table, randonnée pédestre et VTT ...), notre calendrier vous rappellera rapidement que, parallèlement à une initiative sportive variée, l'objectif de partager la découverte d'une multitude de sports est largement atteint : kin-ball, plongée, ultimate, floorball, char à voile, ski, escrime, bowling, patin à glace, voile ...enrichiront votre expérience sportive encore cette année.

bonne place à des organisations compétitives telles que le marathon de Millau ou de Paris ...

Si les activités de l'USEP et de l'UFOLEP, fédérations auxquelles l'A.M.S. est affiliée, sont plutôt tournées vers les tout jeunes, (105 enfants usépiens peuvent bénéficier cette année d'initiations sportives hebdomadaires, notamment le lundi de 16 h 45 à 17 h 45, les nombreux licenciés adultes et adolescents vous rappelleront qu'avec deux propositions d'activités par semaine



Enfin, au retour d'un week-end char à voile encore riche en émotions partagées, la trentaine de participants vous racontera à l'envie les mille et une péripéties vécues, souvenirs poignants de riches moments,

où la convivialité le dispute à la générosité,
où le partage des tâches quotidiennes rejoint la répartition équitable des émotions sportives,
où la possibilité de s'inscrire individuellement aux activités côtoie la joie d'y participer en famille,
où le plaisir gastronomique se rappelle au souvenir de nos papilles, enrichissant le panel de nos envies de revenir participer,
où le plaisir d'être ensemble ...

Voilà, c'est cela, l'A.M.S., c'est peut-être tout simplement un état d'esprit à venir partager : celui de mettre sur un pied d'égalité des termes "rencontre" et "sportive"!

On vous y attend donc avec patience !

Pour cela, vous pouvez contacter M. Rémi BEDU à l'école ou au 02 38 36 43 58

M. Didier BERRUÉ au 02 38 36 58 03

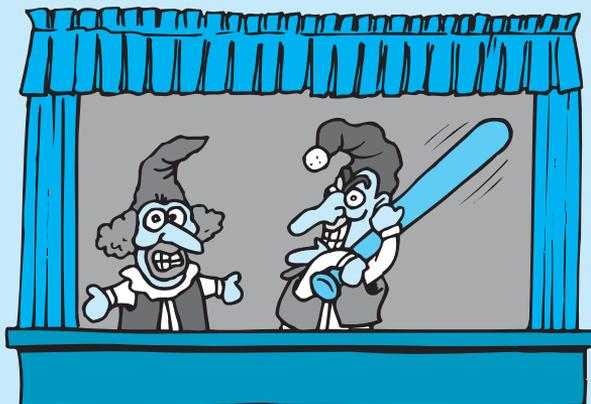
ou tout simplement venir nous retrouver le lundi soir à 18 h 30 devant la salle polyvalente, au départ du footing hebdomadaire.



2007 : le retour !

La saison écoulée.

Après l'année sabbatique 2006, l'Amicale de Saint-Père a retrouvé la scène pour sa plus grande satisfaction et celle de son chaleureux public. La représentation de la pièce de Jean-Paul Cantineaux "L'Arche de NOËL" a connu un succès un peu plus mitigé que d'habitude, conséquences sans doute de cette foutue saison 2006.



L'essentiel était bien cependant de retrouver le plaisir de remonter sur les planches.

La dernière représentation à la salle des fêtes locale a dû être annulée, à nouveau pour raison de santé d'un acteur. Le sort s'acharne !...

L'Amicale n'a fait qu'une sortie cette saison, le 26 novembre à Paris. Une journée fort appréciée par tous ses membres, avec au programme, la visite de l'Opéra GARNIER, véritable chef d'œuvre d'architecture. Après le déjeuner, l'Amicale est allée applaudir les comédiens du théâtre Michel dans la pièce "VIVE BOUCHON".

Pour clôturer la saison, le traditionnel banquet s'est déroulé le 1^{er} avril, à l'Hostellerie du Grand Sully, et il n'y avait pas que du ... poisson d'Avril !...

La saison 2008 à venir.

L'assemblée générale de septembre, après la lecture des rapports moral et financier, a élu un nouveau conseil d'administration. Le Président sortant, en fonction depuis 8 ans, ne souhaitait pas se représenter, le trésorier était également démissionnaire.

Le Nouveau bureau est ainsi constitué :

Président	: FOULON Patrick
Vice-présidente	: DELBECQ Danièle
Secrétaire	: DEQUEANT Marie-Louise
Trésorier	: MASSON Christine (cooptée par l'A.G.).

L'Amicale a choisi d'interpréter, pour la saison 2008, la dernière née des pièces de Germaine PLANSON "LES PAQUERETTES" ... Inutile de dire que tous les ingrédients du bon théâtre de boulevard seront présents dans cette comédie, et que les amateurs de rires et de bonne humeur sont prévenus et ... les bienvenus !

Une année bien chargée vient de se terminer, avec toujours l'entrain et la bonne humeur de nos membres du comité et des bénévoles.

Retour sur les différentes manifestations organisées :

- le 11 février : loto de la Saint-Valentin

- le 24 mars : Soirée élection de Miss Saint-Père-sur-Loire

Salle comble pour cette soirée animée par Bruno Planet' Show. Sarah CORMI remporte le titre de Miss Saint-Père, entourée de Charlène, Valentine et Marine.

Merci encore à tous les sponsors qui nous ont aidé à les récompenser.

- les 26 & 27 mai : Foire aux crêpes, qui ne s'est pas déroulée comme nous l'avions souhaité, une météo désastreuse nous ayant contraints d'annuler le spectacle "Bulles de Rêve" produit par Diamant Bleu.

Merci aux personnes qui ont bravé les affres du temps et sont venues pour nous encourager, à toutes celles qui, comme chaque année, nous ont prêté main forte pour cette importante organisation.



- le 30 juin : Soirée Avant - Comice

Dîner animé par les "Fi's d'Galarne" ; 220 convives étaient au rendez-vous pour s'amuser. La soirée s'est terminée par un somptueux feu d'artifice.

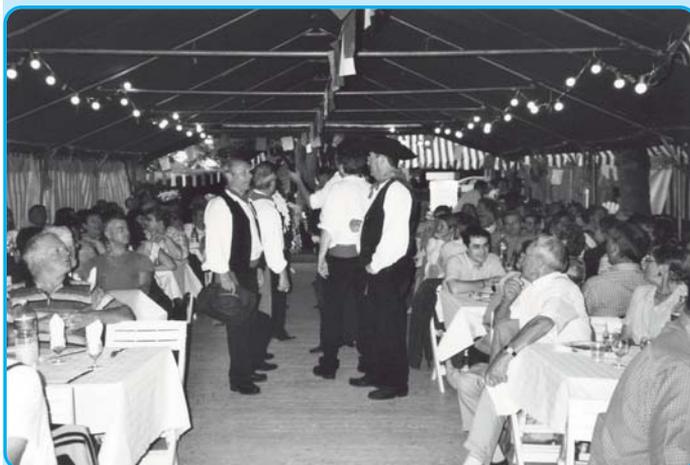
- le 8 juillet : Défilé du Comice Agricole de Sully-sur-Loire ; participation de Saint-Père avec le char représentant la source de la Loire au Mont Gerbier de Jonc, confectionné conjointement par les communes de Villemurlin, Saint-Père et l'Association de la SNAD 2.

- le 18 septembre : 3^{ème} édition du Vide-Greniers avec une participation d'exposants double de celle de l'année précédente, et toujours la même ambiance, conviviale et chaleureuse.

La Présidente et les membres du Comité remercient Monsieur le Maire, les membres de son Conseil Municipal, les employés communaux, pour l'aide et le soutien apportés tout au long de l'année.

Tous nos meilleurs vœux pour 2008 !

Dominique BAILLY



Rétrospective de l'année 2007

Toujours sous la direction du Président M. Gilbert BAILLY, et des animateurs amateurs Josseline et Serge MAUPU, cours d'initiation et de perfectionnement à la danse, salle polyvalente de Saint-Père-sur-Loire, **les lundis et mercredis, de 20 H à 22 H.**

Le 16 février 2007 : Soirée crêpes et jeux à la salle de Saint-Père-sur-Loire

Le 13 mars 2007 : Réunion avec tous les membres du bureau : compte-rendu n° 29/07

Le Le 08 juin 2007 : Repas de fin de cours avant les vacances d'été.

Guinguettes de l'été 2007 : - 24 juin - 1^{er} et 22 juillet - 5 août

Néanmoins 888 amoureux et amateurs de danse musette sont venus évoluer sur les pistes durant ces 4 guinguettes.

Le 11 septembre : Réunion du bureau pour le bilan des guinguettes 2007 et questions diverses pour la rentrée 2007/2008. (Compte-rendu n° 30/07)

Le 18 septembre et le 16 octobre : Réunions du bureau (Compte-rendu n° 31/07) : cours des mercredis et cotisations.

Le mercredi 24 octobre : Assemblée générale suivie d'un pot de l'amitié.

Le samedi 08 décembre : participation au Téléthon avec Saint-Pèr'Athlon de 16 h à 22 h.

Le vendredi 14 décembre : Repas de fin d'année pour les fêtes.

A noter les dates des guinguettes 2008 : - 15 juin - 13 juillet - 27 juillet - 10 août

Avec les orchestres Musette 2000 et J.F. Carcagno, en alternance.



L'Éducation Canine Saint-Péroise (E.C.S.P.) est une association Loi 1901, affiliée à la Société Centrale Canine.

Elle est née en fin d'année 2005, compte près de soixante membres et est basée près de la ferme de Plaisance.

Quels sont ses buts ?

Comme tous les clubs d'utilisation, elle doit :

- mettre en valeur et améliorer les qualités naturelles de chiens en veillant à leur bon équilibre.
- participer à l'éducation familiale du chien.



Concrètement ?

Les moniteurs diplômés du club vont mettre leur compétence à votre service afin que vous viviez en parfaite harmonie avec votre chien, chez vous mais également dans les lieux publics.

Une progression réfléchie et établie sur l'année va amener votre chien à être un compagnon agréable et facile à vivre ; quant à vous-même, vous allez apprendre à le connaître, à décoder ses messages et ainsi à anticiper ses actes.

Vous souhaitez faire plus avec votre chien ?...

Celui-ci a une bonne éducation de base, il a passé avec succès son CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation) ..., vous pourrez rejoindre l'équipe du club pour pratiquer un sport canin avec ou sans mordant et participer

à des concours sous ses couleurs. Cette équipe compte d'ailleurs dans ses rangs un double champion de France et du Monde 2006 en campagne : Philippe Manogold et son chien Sting.



Quelles sont les disciplines pratiquées à l'ESCP ?

- le ring,
- le campagne,
- le pistage,
- l'obéissance.

Les chiens "sans papiers" peuvent participer aux concours de pistage et d'obéissance.



Bluestar et Roger en pistage après 3 mois de travail ...

Les cours collectifs ont lieu le samedi après-midi, à partir de 14 h 30, sur les terrains du chemin de Plaisance, près du chenil du même nom. Venez assister à une séance ou bien prenez les renseignements nécessaires en appelant le Président de l'Association, M. Francis MERCIER au 06 09 16 73 38.

Notre école coopérative :

Notre école est une école coopérative.

Cela veut dire que nous travaillons ensemble et que nous partageons le plus possible de choses : le travail, les recherches, les décisions, ...

Nous avons des responsables qui sont élus et qui gèrent la coopérative scolaire avec l'aide des enseignants.

Nous avons un Conseil coopératif d'école chaque semaine, mais il y a aussi des

réunions coopératives dans chaque classe.

Nous nous entraisons pour organiser l'école, mais aussi pour travailler, pour essayer de tous réussir à l'école et apprendre des choses ensemble.

Nous organisons par exemple nos classes de découvertes et un spectacle en fin d'année où les adultes ne montent pas sur la scène.

Cette année, nous sommes toujours quatre classes :

La classe de Petite et Moyenne section, de

Sophie Lange et Sandrine David , avec 29 élèves.

La classe de Grande section et de CE2, de Marie Laure Girard et Mathilde Loubinoux, avec 30 élèves.

La classe de CP et CE1, de Françoise Mercy et Sandrine David, avec 23 élèves.

La classe de CM1 et CM2, d'Annabelle Sampedro et De Rémi Bedu, avec 26 élèves. Cela fait un total de 108 enfants.

Nous avons un nouveau bâtiment pour la cantine et la garderie !



On mange dans une grande salle.



C'est Claudine qui nous prépare nos repas.

Nous avons aussi de nouveaux lavabos et



toilettes pour nous laver avant de manger.

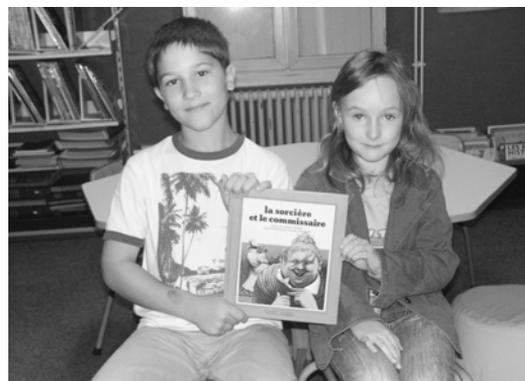


Nous sommes toujours gentiment reçus par les dames de la bibliothèque municipale avec qui nous travaillons.

Nous pouvons y choisir des livres chaque semaine, le lundi entre 15 h 00 et 17 h 00.

Nous pouvons aussi y aller seuls ou avec nos parents le mercredi.

Avec l'USEP, nous apprenons presque tous les sports :



La balle ovale...
si difficile à maîtriser...

Mais aussi tout un tas d'autres jeux, comme les jeux d'opposition, la gym au sol, le foot, l'athlétisme, le roller, la bicyclette,... A l'école, en rencontrant des copains d'autres classes, ou le lundi soir après l'école, chaque semaine.

Si vous voulez plus d'informations sur notre école coopérative, vous pouvez aussi nous écrire (Coopérateurs de l'école, rue des écoles 45600 Saint-Père-sur-Loire) , nous envoyer un courriel (ecolestpere@wanadoo.fr) , vous abonner à notre journal d'école ou aller voir notre site internet !!!

(<http://perso.orange.fr/ecole.stpere-sur-loire/>)

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre !

Les responsables bénévoles de la bibliothèque municipale de Saint-Père-sur-Loire vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2008.

Comme chaque année, grâce à la subvention municipale, nous avons pu acquérir une centaine d'ouvrages que nous proposons à nos fidèles lecteurs, mais aussi à toutes et à tous, vous qui souhaitez vous détendre, vous informer, parfaire vos connaissances !

Ces acquisitions nous permettent de coller au plus près à l'actualité littéraire en matière de publications nouvelles.

Romans, livres d'histoire, bibliographies, romans policiers, livres d'aventures, ... remplissent nos rayonnages en attendant d'être empruntés, complétés par de nombreux ouvrages de la littérature enfantine, bien évidemment.

Alors, venez nombreux nous rendre visite, vous serez accueillis, le plus agréablement possible, renseignés, conseillés ou orientés dans vos choix si vous en éprouvez le besoin.

Les Responsables,

Nous sommes à votre disposition :

- le lundi, de 15 h à 17 h
- le mercredi, de 15 h à 17 h.



La LOIRE, de sa source à son embouchure "

Le canton de SULLY-SUR-LOIRE se devait de fêter le plus long fleuve de France et toute sa vallée.

6 tronçons de la Loire étaient représentés :

- La Jeune Loire,
- La Loire, du Nivernais au Giennois,
- La Loire royale, "Patrimoine mondial de l' UNESCO"
- La Loire Tourangelle,
- La Loire Angevine,
- La Loire océanique, à son estuaire.



Nous avons choisi le premier tronçon, c'est-à-dire la jeune Loire, et plus précisément, la source au mont Gerbier de Joncs. La commune de Villemurlin et l'association SNAD 2 étaient également nos partenaires sur ce tronçon.



Qui dit COMICE, dit "MISS" !

L'élection de Miss Saint-Père-sur-Loire s'est déroulée le samedi 24 mars 2007, lors d'une soirée "cabaret" animée par "BRUNO Planet Show".





La campagne de fleurissement à laquelle la commune de Saint-Père-sur-Loire est très attachée rencontre toujours autant de succès auprès de ses habitants qui ont, pour la 13^{ème} année consécutive, et ce malgré la forte chaleur estivale, contribué activement à l'amélioration de leur cadre de vie.



PALMARÈS 2007



1^{ère} catégorie A (Maisons avec jardin très visible de la rue, type très fleuri)

1. GUESNON Jacques 5, rue de la Richardière

1^{ère} catégorie B (Maisons avec jardin visible de la rue, type paysager)

1. HURE Liliane 2, rue du Mérioie

2^{ème} catégorie (Maisons avec décor floral installé sur la voie publique)

1. GUÉRIN Édouard 1, rue des Lilas

3^{ème} catégorie (Maisons avec balcon ou terrasse, sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique)

1. QUELIN Chantal 2, rue du Vieux Bourg

4^{ème} catégorie (Maisons n'entrant pas dans les catégories précédentes)

1. MOREAU Guy 4, rue des Violettes

5^{ème} catégorie (Immeubles collectifs et notamment H.L.M.)

Ex-quo : BOSQUET Ginette 10, rue d'Anjou
 CHAMBOLLE Claude 4, rue d'Anjou
 LARUE Paulette 10, rue d'Anjou
 MUNIER Mireille 8, rue d'Anjou

6^{ème} catégorie (Hôtels, restaurants et cafés avec ou sans jardin)

1. Hostellerie du Château 5, rue de Paris

8^{ème} catégorie (Commerces, Bureaux, fleurissement visible de la rue)

BRICOMARCHE (magasin) 127, rue de Paris

11^{ème} catégorie (Fermes fleuries)

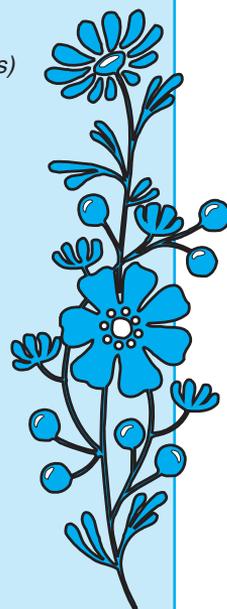
1. DAUBRY Christian Ferme du Moulin

12^{ème} catégorie (Lieux d'accueil touristique)

1. CAMPING CARAVANING Route d'Orléans

3 maisons classées hors concours :

M. et M^{me} BAILLY Denis 31, rue des Pins
 M. et M^{me} CHENUET Philippe 8, rue de Touraine
 M. et M^{me} DAUBRY Jean-Pierre 10, rue des Roses



La cérémonie de remise des récompenses s'est déroulée le 15 novembre 2007, dans la salle polyvalente, rue du Docteur Ségelle, en présence de M. Jean Bidault, maire, et des membres de la commission municipale de fleurissement.

Renseignements utiles

MAIRIE DE SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE
19, route de Paris
Tél. 02 38 36 21 84 - Fax 02 38 36 53 67
Site : www.st - E-mail :

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

LUNDI	9 H 00 à 12 h 00	14 H 00 à 18 h 00
MARDI	9 H 00 à 12 h 00	14 H 00 à 18 h 00
MERCREDI		14 H 00 à 18 h 00
JEUDI	9 H 00 à 12 h 00	14 H 00 à 18 h 00
VENDREDI	9 H 00 à 12 h 00	14 H 00 à 18 h 00

VENTE DES TICKETS DE CANTINE ET DE GARDERIE

MARDI		14 H 00 à 17 h 30
JEUDI	9 H 00 à 12 h 00	14 H 00 à 17 h 30

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

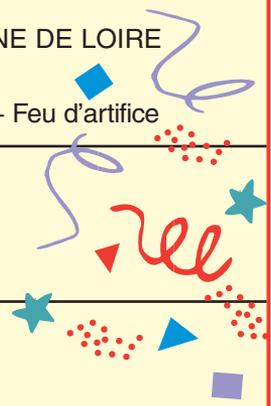
LUNDI		15 H 00 à 17 h 00
MERCREDI		15 H 00 à 17 h 00



Calendrier des Fêtes 2008



JANVIER	Samedi 12	Amicale : Représentation théâtrale
	Dimanche 13	Amicale : Représentation théâtrale
	Dimanche 13	École : Randonnée pédestre
FÉVRIER	Dimanche 10	Comité des Fêtes : Loto Saint-Valentin
MARS	Dimanche 30	Club de l'Amitié : Loto
AVRIL	Samedi 5	Amicale : Représentation théâtrale
MAI	Samedi 24	Comité des Fêtes : Foire aux crêpes / Vide-Greniers
	Dimanche 25	Comité des Fêtes : Foire aux crêpes / Vide-Greniers
JUIN	Dimanche 15	Guinguette
	Samedi 28	Comité des Fêtes : CARAVANE DE LOIRE Brandon + Feu d'artifice
JUILLET	Dimanche 13	Guinguette
	Dimanche 27	Guinguette
AOÛT	Dimanche 10	Guinguette
	Dimanche 31	Club de l'Amitié : Loto
SEPTEMBRE	Dimanche 21	Comité des Fêtes : Vide-greniers (Aire de Loisirs)
NOVEMBRE	Dimanche 23	Club de l'Amitié : Loto





Le Restaurant scolaire.



Les Cuisines.



Sarah CORMI



Fleurissement 2007